

Ordre du jour provisoire

Rapport du Secrétariat de la Convention

Objet du document

L'ordre du jour provisoire de la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac a été établi par le Secrétariat de la Convention en consultation avec le Bureau de la Conférence des Parties, conformément à l'article 6 du Règlement intérieur de la Conférence des Parties. La Conférence des Parties examine l'ordre du jour provisoire conformément à l'article 10 du Règlement intérieur de la Conférence des Parties.

Mesures à prendre par la Conférence des Parties

La Conférence des Parties est invitée à examiner l'ordre du jour provisoire et à envisager d'adopter le projet de décision en annexe.

Contribution aux objectifs de développement durable (ODD) : tous les ODD ; en particulier, l'ODD 3 et la cible 3.a.

Lien avec le plan de travail et le budget : aucun.

Incidences financières supplémentaires si elles ne sont pas incluses dans le plan de travail et le budget : aucune.

Document(s) connexe(s) : Règlement intérieur de la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

Ordre du jour provisoire¹

1. Ouverture de la session*

1.1 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Documents FCTC/COP/10/1 et FCTC/COP/10/1(annoté)

1.2 Pouvoirs des participants

Document FCTC/COP/10/2

2. Demandes de statut d'observateur à la Conférence des Parties

Document FCTC/COP/10/3

3. Débat de haut niveau*

4. Intervenants invité(s), le cas échéant*

5. Progrès mondiaux dans la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS, suivi d'un débat général*

Document FCTC/COP/10/4

6. Instruments d'application du traité et questions techniques

6.1 Application des articles 9 et 10 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (réglementation de la composition des produits du tabac et réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer) : rapports du Bureau, du Groupe d'experts et de l'Organisation mondiale de la Santé

Documents FCTC/COP/10/5, FCTC/COP/10/6 et FCTC/COP/10/7

6.2 Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage : représentation du tabac dans les médias de divertissement : rapport du Groupe de travail

Document FCTC/COP/10/8

6.3 Produits du tabac nouveaux et émergents : rapports du Secrétariat de la Convention et de l'Organisation mondiale de la Santé

Documents FCTC/COP/10/9 et FCTC/COP/10/10

¹ Sur recommandation du Bureau de la Conférence des Parties, il est proposé que les points de l'ordre du jour marqués d'un astérisque soient diffusés sur le Web.

- 6.4 Activités prospectives de lutte antitabac (en relation avec l'article 2.1 de la Convention-cadre de l'OMS) (point proposé par une Partie)

Document FCTC/COP/10/11

- 6.5 Application de l'article 19 de la Convention-cadre de l'OMS : Responsabilité (point proposé par les Parties)

Document FCTC/COP/10/12

7. Notification, aide à la mise en œuvre et coopération internationale

- 7.1 Améliorer le système de notification de la Convention-cadre de l'OMS

Document FCTC/COP/10/13

- 7.2 Mécanisme d'examen de la mise en œuvre

Document FCTC/COP/10/14

- 7.3 Contribution de la Convention-cadre de l'OMS à la promotion et à l'exercice des droits humains (point proposé par une Partie)

Document FCTC/COP/10/15

8. Questions budgétaires et institutionnelles

- 8.1 Rapport de situation et rapports sur l'exécution

Document FCTC/COP/10/16

- a) Rapport sur l'exécution du plan de travail et du budget 2020-2021
- b) Rapport intérimaire sur l'exécution du plan de travail et du budget 2022-2023
- c) *Stratégie mondiale pour accélérer la lutte antitabac : faire avancer le développement durable par la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS 2019-2025*

- 8.2 Projet de plan de travail et de budget pour l'exercice 2024-2025

Documents FCTC/COP/10/17 et FCTC/COP/10/INF.DOC./1

- 8.3 Fonds d'investissement de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac

Document FCTC/COP/10/18

- 8.4 Paiement des contributions évaluées et mesures pour réduire le nombre de Parties redevables d'arriérés

Document FCTC/COP/10/19

- 8.5 Examen de l'accréditation des organisations non gouvernementales ayant le statut d'observateur auprès de la Conférence des Parties

Document FCTC/COP/10/20

- 8.6 Amendements éventuels au Règlement intérieur de la Conférence des Parties

Document FCTC/COP/10/21

- 8.7 Renforcer les synergies entre la Conférence des Parties et l'Assemblée mondiale de la Santé : rapport du Directeur général de l'OMS sur les résolutions et décisions de l'Assemblée mondiale de la Santé

Document FCTC/COP/10/22

- 8.8 Nomination du Chef du Secrétariat de la Convention : rapport du Bureau

Document FCTC/COP/10/23

9. Date et lieu de la onzième session de la Conférence des Parties*

Document FCTC/COP/10/24

10. Élection du président et des vice-présidents de la Conférence des Parties

Document FCTC/COP/10/25

11. Rapport provisoire de la dixième session de la Conférence des Parties*

Document FCTC/COP/10/26

12. Clôture de la session

ANNEXE

**PROJET DE DÉCISION :
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La Conférence des Parties,

Prenant note de l'ordre du jour provisoire figurant dans les documents FCTC/COP/10/1 et FCTC/COP/10/1(annoté), établi par le Secrétariat de la Convention en consultation avec le Bureau de la Conférence des Parties, conformément à l'article 6 du Règlement intérieur de la Conférence des Parties,

DÉCIDE d'adopter l'ordre du jour provisoire tel que proposé.

(XXX séance plénière, XX novembre 2023)

= = =